

## Procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire

### « Les Margouillats de Ouaga » (LMDO)

17 février 2024

Le samedi 17 février 2024 à 16 h GMT, les adhérents de LMDO se sont réunis en visioconférence, les votes étant effectués en ligne sur la plateforme Voteer.

#### Vérification du quorum :

- Présents : **10**. Représentés selon procuration reçue : **5**.
- Absents ayant voté par anticipation : **8**

soit **23 présents ou représentés** (*Voir liste d'émarginement et votes en annexe 1 et 2*).

- Membres à jour de leur cotisation : 25. Quorum =  $25/2 + 1 = 14$  votants

**Le quorum est donc atteint, et l'AGO peut statuer sur les points de son ordre du jour.**

#### Ordre du jour :

1. Rapport moral et d'activités 2023 (vote),
2. Approbation des comptes de l'exercice 2023 (vote) et affectation des résultats (vote),
3. Fixation du montant des cotisations annuelles pour 2024 (vote),
4. Programme d'activités 2024 et perspectives (débat)
5. Budget prévisionnel 2024 (vote)
6. Questions diverses

Le diaporama et les documents relatifs aux points 1 à 5 restent accessibles pour les membres sur la plateforme Voteer, via le lien de vote communiqué en parallèle de la convocation.

Le président ouvre la séance et demande s'il y a des questions diverses à inscrire à l'ordre du jour proposé (point 6) ; aucun sujet n'étant proposé à ce titre l'ordre du jour est adopté sur la base des 5 premiers points.

#### **1 Rapport moral et d'activités (vote)**

Le président présente le rapport moral et d'activités de l'association :

- L'objet statutaire et les valeurs défendues par LMDO sont inchangés.
- Au 31 décembre 2023 l'association « Les Margouillats de Ouaga » (LMDO) comptait 25 adhérents dont 10 contributeurs ; elle a bénéficié du soutien de huit donateurs non adhérents et d'un don collectif.
- Dans le cadre des relations extérieures, il est à noter :
  - la participation active au comité de suivi du partenariat avec l'AFOCSI ;
  - les liens créés avec l'Association des Burkinabé de Lyon (ABL) et son Président Nouffou Tapsoba (adhésions croisées des deux présidents d'ABL et de LMDO) ;
  - le maintien du contact avec Métropole de Lyon et Commune de Ouaga ;
  - l'inscription au réseau RESACOP (GIP \_ centre ressources Région Auvergne Rhône Alpes) ;
  - la prise de contact avec d'autres acteurs de la coopération décentralisée lyonnaise (ASUL, La Duchère) ;

- la mobilisation de personnes ressources : Mamadou Seck (ONG Res Publica) pour ses compétences en matière de création et de gestion de bibliothèques en Afrique.
- Deux infolettres ont été publiées et diffusées en avril et novembre à l'ensemble de nos partenaires et donateurs.
- Un flyer a été publié à l'occasion des journées consulaires de Lyon en juin 2023, pour lesquelles nous étions sur le stand du Burkina Faso.

Le président remercie, au nom de l'association, l'ensemble des personnes, institutions et structures qui ont permis la réalisation de ce projet.

Conformément aux statuts de l'association, le président fait procéder au vote.

## Approuvez-vous le rapport moral et d'activité de LMDO pour l'année 2023 ?

### ***Le rapport moral et d'activité est approuvé.***

## 2. Approbation des comptes de l'exercice 2023 (vote)

Le trésorier présente les comptes annuels de l'association : compte de résultat et bilan financier, et, conformément aux statuts de l'association, le président fait procéder aux votes correspondants.

Le compte de résultat résume l'ensemble des opérations financières enregistrées pendant l'exercice 2023 (du 1<sup>er</sup> janvier 2023 au 3 janvier 2024). Ce compte présente un **excédent de 418 €** (10 432 € de dépenses / 10 850 € de recettes).

## Approuvez-vous le compte de résultat pour 2023 ?

---

**Pour : 23      Contre : 0      Ne se prononce pas : 0**

### **Le compte de résultat est approuvé.**

Le bilan financier est établi au 3 janvier 2024 et présente l'actif (ce qui figure sur notre compte bancaire) et passif (dettes, réserves ou report à nouveau) de l'association. Il est proposé d'affecter le résultat de l'exercice 2023 en report à nouveau à ce bilan.

## Approuvez-vous l'affectation du résultat en "Report à nouveau" au bilan de LMDO pour l'année 2023 ?

*L'affectation du résultat en « report à nouveau » est approuvé.*

De ce fait, le bilan au 3 janvier 2024 est équilibré à hauteur de **10 162, 90 €**.

### 3. Fixation du montant des cotisations annuelles pour l'année 2024 (vote)

Rappel : les cotisations sont dues pour l'année civile entière, quelle que soit la date d'adhésion, et leur montant est fixé en assemblée générale (article 11 des statuts et article 4 du règlement intérieur).

Pour l'année 2024, le conseil d'administration propose de maintenir les cotisations actuelles (revalorisées en 2023) :

- **cinquante euros (50 €)** pour les membres actifs et bienfaiteurs, fiscalement domiciliés et imposables en France ;
- **dix euros (10 €)** pour les autres membres actifs et bienfaiteurs ;
- **exonération** de cotisation pour les membres d'honneur.



Il sera précisé dans les appels à adhésion sur la plate-forme Hello Asso et le site internet que ces montants sont des cotisations à minima et qu'un don complémentaire est possible et souhaité lors de l'adhésion.

Conformément aux statuts de l'association, le président fait procéder au vote.

## Approuvez-vous le montant des cotisations d'adhésion à LMDO pour l'année 2024 ?

## ***Le montant des cotisations pour l'année 2024 est adopté.***

## 4 Programme d'activités 2024 (débat)

Il est proposé de

- continuer à centrer l'activité sur le partenariat avec AFOCSI, renouvelé tacitement pour 3 ans à l'échéance de la convention initiale en juillet 2024, et qu'il n'y a aucune raison de dénoncer à ce jour,
- relancer le contact avec le village et l'école de Pibsé, pour suivre la vie des installations réalisées antérieurement et examiner le cas échéant des demandes de suite,
- rester en veille active sur l'expression de nouveaux besoins et les opportunités de partenariat.

Concrètement, cela se traduit par les actions suivantes (pour plus de détails, il convient de se reporter au document « 4-AG2024-point4\_Perspectives2024 ») :

- Poursuite du partenariat avec AFOCSI.
  - Achèvement du projet de bibliothèque de quartier
  - Nouveau projet concernant la bibliothèque Zoodo
  - Appui technique et juridique à l'association
  - Appui matériel et financier aux activités

### Commentaires :

*Appui financier ciblé sur le soutien scolaire et le socio-éducatif. Pour le sportif pur on reste plus sur l'appui matériel (sous réserve que le transport soit toujours possible par le canal du Gd Lyon) et la recherche de partenariat (Lyon la Duchère notamment).*

*Nouveau projet bibliothèque : ceci constituera comme l'an dernier l'opération phare de l'association pour 2024 ; l'objectif est de favoriser la pérennisation de la bibliothèque et la diversification de ses activités*

- Suites possibles de l'intervention à Pibisé
  - Maintien d'une veille active auprès
    1. du point focal Amidou Ouedraogo
    2. de la nouvelle directrice de l'école (nommée en septembre 2023)

### **Commentaires :**

*En application de la convention passée en 2023, il s'agirait de demander un retour sur le suivi des installations réalisées et de leur usage*

*En parallèle, on pourrait refaire le point sur les besoins exprimés lors du passage de P.Savary en 2022, sujet resté sans suite.*

- Veille sur d'autres besoins
  - Rester à l'écoute des partenaires, veille active auprès des médias

- Opportunités liées à la coopération décentralisée Lyon / Ouaga
- Sujet (toujours) d'actualité : besoins des personnes déplacées internes (PDI)
- Activités internes à l'association
  - Communication : alimentation du site internet et infolettres
  - Recherche de moyens et soutiens

### Commentaires :

*Le Président invite tous les membres à se mobiliser pour contribuer à cette recherche de soutiens (dons, mécénat, subventions) et faire part de leurs idées.*

## 5. Budget prévisionnel 2024 (vote)

Le trésorier présente le budget prévisionnel de l'association pour l'année 2024, bâti en cohérence avec le programme prévisionnel déroulé au point précédent. Ce budget intègre donc, outre l'appui aux activités courantes d'AFOCSI et des provisions pour actions nouvelles à Pibsé ou ailleurs, l'achèvement du projet actuel (achat de livres) et le nouveau projet concernant la bibliothèque Zoodo.

Le contenu de celui-ci n'est pas suffisamment avancé pour être chiffré précisément. A ce stade le prévisionnel a donc été bâti à partir de notre capacité de financement (actif disponible, dons et cotisations attendues sur la base des années précédentes) et en tablant sur des subventions pour ce nouveau projet (qui sera présenté aux appels à projets, notamment de la Ville et la Métropole de Lyon).

Pour compenser le résultat prévisionnel déficitaire (18 200 € de dépenses / 11 100 € de recettes), l'actif-présent sur le compte de LMDO au 31 décembre 2023 (10163 €) pourra être mobilisé, tout en conservant un objectif de bilan positif en fin d'exercice, à hauteur de **3000 euros**.

Conformément aux statuts de l'association, le président fait procéder au vote.

Approuvez-vous le budget prévisionnel de LMDO pour l'année 2024 ?

---

Pour : 23 Contre : 0 Ne se prononce pas : 0

**Le budget prévisionnel pour l'année 2024 est adopté.**

L'ordre du jour ayant été entièrement traité, la réunion se termine à 18h00. Le président remercie les participants.

Fait à Mions le 26 février 2024.

Le président Dominique Bertrand	Le secrétaire Claude Chochon
	

## Annexes :

- 1 Liste de présence avec pouvoir et mandataire
- 2 Résultats des votes
- 3 Diaporama support de la réunion ([lien](#))

## Annexe 1 : liste d'émargement

nombre	Nom	Prénom	participation AG	pouvoir donné	Vote aux Q. 1 à 5
1	Bertrand	Dominique	OUI		5
2	Chochon	Claude	OUI		5
3	Chochon	Rémi	NON	Claude Chochon	5
4	Conte	Alain	OUI		5
5	Conte	Mariele	NON	Alain Conte	5
6	Darud	Gilbert	OUI		5
7	Djegui	Jérôme	OUI		5
8	Durez	Clément	NON		5
9	Durez	Sandy	NON		0
10	Fraser	Véronique	NON	Axel Hountohotegbe	5
11	Hountohotegbe	Axel	OUI		5
12	Kabre	Dominique	NON		5
13	Larisse	Arlette	NON	Alain Conte	5
14	Martin	Cécile	NON		5
15	Pasquier	Patrick	NON		0
16	Paturel	Jean-Emmanuel	OUI		5
17	Plu	Bernard	NON		5
18	Rollin	Jérémy	NON		5
19	Sagnon	Iguéié Amélie	NON		5
20	Sauvageon	Henri	NON	Dominique Bertrand	5
21	Savary	Nadia	NON		5
22	Savary	Patrick	OUI		5
23	Schneider	Daniel	OUI		5
24	Tamboura	Mounir	NON		5
25	Tapsoba	Nouffou	OUI		5
total participants			23	5	23

## **Annexe 2 :**

### Vote n°1 :

rapport moral 2023 OUI : 23 Non : 0 abstention : 0

### Vote n°2 :

compte de résultat 2023      OUI : 23      Non : 0      abstention : 0

### Vote n°3 :

affectation du résultat 2023 OUI : 23 Non : 0 abstention : 0

### Vote n°4 :

cotisations pour l'année 2024 OUI : 23 Non : 0 abstention : 0

### Vote n° 5:

budget prévisionnel 2024      OUI : 23      Non : 0      abstention : 0